



Déclaration de la CGT Educ'action au CTM du 27 janvier 2016

La journée d'action du 26 janvier a rassemblé la plus forte mobilisation dans la Fonction publique depuis l'élection de François Hollande.

Cela s'est traduit par des taux de grévistes qui ont atteint 30 %, voire les dépassent dans certains secteurs, et les cortèges ont rassemblé plus de 130 000 manifestants dans toute la France.

Le gouvernement à ce stade ne peut plus maintenir le gel du point d'indice mis en place en juillet 2010, ni se contenter de proposer un faible niveau d'augmentation de sa valeur.

Le premier ministre doit prendre la mesure d'un tel niveau de mécontentement des agents et apporter des réponses aux légitimes revendications salariales.

La CGT va continuer d'agir pour obtenir des propositions sur le pouvoir d'achat conformes aux légitimes attentes des fonctionnaires et des agents publics.

Nous allons poursuivre et renforcer la mobilisation pour le pouvoir d'achat, contre l'austérité et les réformes régressives dans l'unité la plus large.

Nous resterons aussi vigilants sur le maintien de la qualité du service public en matière d'emploi, de conditions de travail et de missions publiques.

Nous souhaitons qu'une information soit donnée au CTM sur le cadre des éventuelles discussions ou concertations qui seront ouvertes sur les conditions de travail, de rémunérations et de déroulement des carrières des personnels du ministère de l'Éducation nationale.

Les enseignants de collège se sont aussi fortement mobilisés pour obtenir l'abrogation de la réforme du collège.

Après huit mois de mobilisation, la grève nationale du 26 janvier est de nouveau majoritaire dans les collèges, et s'est traduite par des taux de grévistes en augmentation dans de nombreuses académies.

Face aux réalités concrètes de la préparation de la rentrée et à l'insuffisance des formations imposées, les enseignants concernés mesurent mieux les effets de la réforme sur leur métier et sur les conditions d'études des élèves. Contrairement aux déclarations de la ministre, la réforme du collège est toujours rejetée par la plupart de nos collègues.

Par son refus d'entendre les collègues chargés de la mettre en œuvre et même de recevoir leurs représentants, la ministre porte de lourdes responsabilités dans le prolongement de ce conflit.

Cette attitude pose avec acuité la question du dialogue social dans notre ministère et parfois même dans cette instance, l'exemple récent des réunions bilan sur la réforme du lycée est éloquent, puisqu'il s'agit de discuter d'amélioration potentielle de réformes, largement contestées par les personnels.

Le ministère a choisi de discuter d'un bilan à partir d'axes choisis unilatéralement qui prennent bien soin de ne jamais remettre en cause les principes des réformes imposées.

Une majorité d'organisations syndicales, dont la CGT, ont suspendu leur participation à ces réunions et se sont adressées à la ministre pour demander que les discussions s'engagent sur d'autres bases.

Là aussi, nous souhaitons que des réponses aux interrogations des représentants des personnels soient apportées par Madame la Ministre.